

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Cinq des provinces du Canada (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont créé des conseils de recherches ou des fondations, et deux autres (Ontario et Colombie-Britannique) ont apporté une contribution financière à l'établissement d'organismes de ce genre. En outre, le Québec a annoncé qu'il prévoit la constitution d'un Conseil de recherches provincial ainsi que l'établissement futur d'un centre de recherches industrielles. La plupart des gouvernements provinciaux sont à même de consulter les laboratoires des universités, surtout en ce qui a trait aux problèmes industriels ou agricoles de caractère local. De leur côté, bon nombre des ministères provinciaux disposent des moyens de recherches à l'égard des domaines qui leur sont propres, ou encore, accordent une assistance financière aux étudiants qui se livrent à des travaux de recherches portant sur les problèmes intéressant ces ministères, ou sur tous autres problèmes d'ordre scientifique. L'agriculture bénéficie de nombreux avantages à cet égard, en raison de sa grande valeur en tant qu'industrie d'exportation. Toutefois, les provinces s'intéressent aussi très vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs initiatives à l'égard de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêcheries font l'objet des chapitres consacrés à ces questions (voir l'Index).

Les dépenses affectées aux recherches et développement par les sept conseils ou fondations provinciaux et la provenance de ces fonds paraissent aux tableaux 5 et 6 de la sous-section 4, page 457.

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. D'ici deux ans, un nouveau laboratoire de \$1,250,000, dont le financement est assuré par l'Office d'expansion économique de la région atlantique, s'élèvera sur un emplacement de 10 acres à Dartmouth (N.-É.), et abritera un personnel d'environ 100 personnes dont 70 hommes de science et techniciens. Un montant supplémentaire de \$500,000 a été octroyé pour la construction de trois laboratoires de moindre envergure destinés aux recherches en céramiques, à l'épreuve du bois d'œuvre et à l'analyse de l'eau.

La Fondation aide les universités, collèges, groupes de recherches, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers au moyen de prêts d'équipement, subventions, bourses d'études, adjoints de laboratoire et assistants engagés pour l'été, services de bibliothèque, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et renseignements techniques. Elle a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture de bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Elle a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts, l'écologie forestière et la génétique; elle a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique, sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines et sur les dommages aux récoltes causés par les insectes nuisibles. Son service de géophysique possède l'appareillage nécessaire pour effectuer toutes sortes d'explorations intéressant la magnétométrie, la gravimétrie, la sismologie, l'électromagnétisme et la résistivité et pour évaluer ainsi les possibilités d'existence de pétrole, de gaz, de potasse et d'autres gisements de minéraux en Nouvelle-Écosse et dans l'Océan avoisinant. La Direction des services techniques offre, à titre gratuit, aux industries de la province un service sur place de renseignements techniques et de génie industriel. Elle fournit de l'assistance d'ordre technique sur les problèmes de corrosion, et les difficultés qui peuvent surgir dans les méthodes et l'outillage, ainsi que sur la mise au point de nouveaux produits.